



Pseudacris MAculata
Rainette faux-grillon

Vous voulez en savoir plus sur la rainette faux-grillon ou savoir si vous avez un habitat occupé chez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau régional de la gestion de la faune du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en fournissant votre numéro de lot cadastral.



GUIDE PRATIQUE ASTUCES



EN MONTÉRÉGIE :
monteregie.faune@mffp.gouv.qc.ca
ou par téléphone au 450 928-7608

EN OUTAOUAIS :
outaouais-faune@mffp.gouv.qc.ca
ou par téléphone au 819 246-4827

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA CONSERVATION DES ESPÈCES FAUNIQUES :
mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes

Produit par :

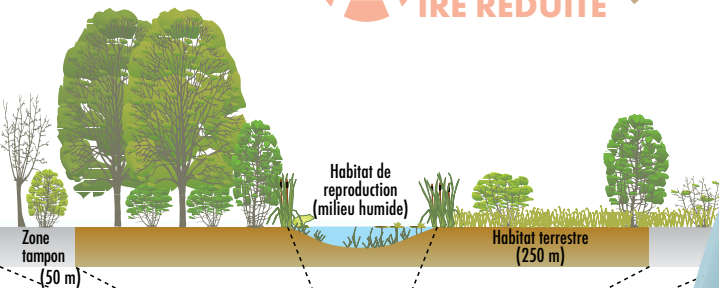


Avec la collaboration de :



**POUR LA
CONSERVATION DE LA
RAINETTE FAUX-GRILLON
ET SON HABITAT**

PENSEZ...



Schématisme de l'habitat de la rainette faux-grillon divisé en trois zones essentielles

Tôt au printemps, la rainette faux-grillon se reproduit dans un milieu humide, puis s'installe sur les terres en périphérie. Les jeunes sortiront de l'étang de 60 à 90 jours après leur naissance, une fois leur transformation de têtards à grenouilles complétée, pour rejoindre leur habitat terrestre.



Des travaux d'entretien de vos territoires en vue? Si vous avez à intervenir dans l'habitat fragile de la rainette faux-grillon, pensez **PÉRIODE, MACHINERIE, AIRE RÉDUITE**, et planifiez bien vos actions en intégrant ces **9 pratiques simples** qui contribueront à la survie de cette grenouille.

1



Effectuer après le 1er août un entretien manuel de la végétation dans les étangs de reproduction, à l'aide d'une scie à chaînes, une débroussailleuse, une sciote ou un sécateur.

Respecter un tel calendrier évite les dérangements lors de la période sensible de croissance des jeunes rainettes faux-grillon.

ÉTANG DE REPRODUCTION : Milieu humide (fossé, marais, champ inondé, marécage, étang ou mare temporaire) où se reproduit et se développe la rainette faux-grillon d'avril à août.

2

Accomplir les travaux lourds en période de gel du sol (de la fin de l'automne jusqu'à mars).

Dès l'arrivée des journées froides (de moins de 10 °C), la rainette faux-grillon entre en hibernation, à l'abri sous les feuilles.

À cette époque de l'année, le sol supporte mieux le poids d'un véhicule et protège ainsi les rainettes faux-grillon enfouies et gelées.



3

Privilégier la fin de l'automne pour les activités légères de contrôle de la végétation ou de nettoyage de l'habitat et s'assurer de protéger les étangs de reproduction de tout débris.

C'est à partir de ce moment que la végétation entre en dormance et la rainette faux-grillon en hibernation.

HABITAT, PARTIE TERRESTRE : Territoire sec de 250 mètres entourant l'étang de reproduction.

5

Utiliser un véhicule en bon état et pourvu de chenilles (afin de prévenir la compaction du sol et les ornières) et idéalement alimenté d'huile végétale biodégradable. Une trousse d'intervention d'urgence doit être disponible en cas de déversement accidentel.

La planification et la prévention en amont des travaux diminuent le risque d'impacter l'habitat de façon permanente.

ORNIERES: Traces creusées par le passage de roues, où l'eau s'accumule temporairement et attire la rainette lors de la ponte. Il en résulte une mortalité de masse des têtards qui s'y développent lorsque ces flaques peu profondes s'assèchent trop rapidement.

4

Éviter la circulation motorisée et les travaux de construction dans la partie humide de l'habitat et les cours d'eau permanents et intermittents.

HABITAT, PARTIE HUMIDE : Site habituellement inondé de façon permanente, saisonnière.

Le but de cette façon de faire est de prévenir la modification de ces milieux fragiles et d'y maintenir les mouvements de l'eau.

6

Nettoyer toute machinerie après un chantier dans une zone contaminée par des plantes exotiques envahissantes. Coordonner logiquement la réalisation des travaux, en commençant par les zones non contaminées, afin de prévenir l'introduction ou la propagation de ces plantes.

Pour reconnaître les espèces exotiques envahissantes, visiter le site [Sentinelle](#)

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : espèces introduites qui se propagent de façon agressive, menacent la biodiversité locale, la santé humaine ou causent des impacts économiques.



8

Préserver en tout temps les caractéristiques naturelles de l'eau des milieux humides.

La dynamique de l'eau, sa profondeur, sa composition chimique naturelle et sa température sont des paramètres qui caractérisent un milieu humide.

Drainer, prélever de l'eau ou y rejeter eau, neiges usées ou contaminants chimiques affecte directement le milieu humide et engendre des conséquences sur la survie de la rainette faux-grillon et le maintien des populations.



9

Maintenir le couvert végétal naturel ou le recréer rapidement soit en retirant et en réutilisant le sol végétal en couverture (sauf s'il est contaminé par des plantes envahissantes), soit en semant un mélange de plantes herbacées indigènes.

PLANTES HERBACÉES INDIGÈNES : Plantes originaires du Québec et qui ne sont ni des arbres ni des arbustes, tels des herbagés.

Les plantes envahissantes colonisent rapidement et de façon invasive l'habitat de la rainette faux-grillon et en modifient les conditions.



En passant dans les zones moins à risque, on réduit le danger d'écrasement des rainettes faux-grillon et de la végétation qui leur sert d'abri.

Limitier les interventions à la plus petite superficie possible et, pour accéder au site, emprunter les sentiers existants et la périphérie des zones terrestres.